Image not found or type unknown

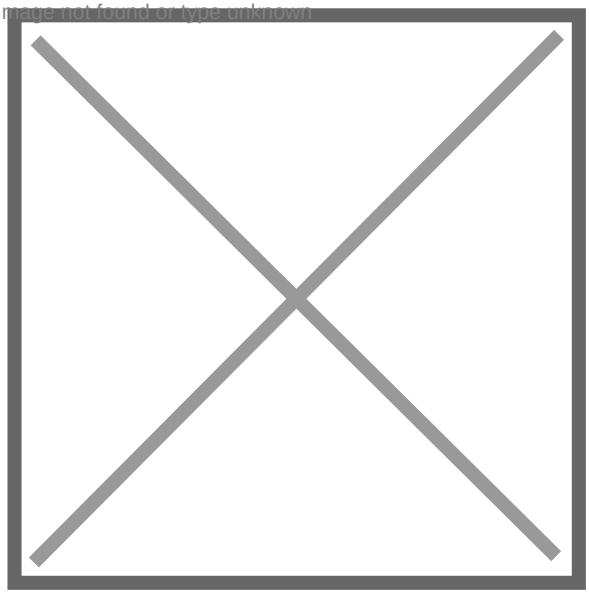

Saisie de biens concernant une union libre

Par **lilu_old**, le **20/08/2007** à **17:12**

Bonjour,
j´habite ensemble avec mon ami depuis 4 ans. en 2005 il a du fermer son magasin en Allemagne. Impossible de rembourser les dettes qui s´élèvent à 350000 €. Une première demande de dépot de bilan nous a été refusé parce que l´huissier n´avait pas " fait de saisie". Nous avons alors donné (sur son conseil) pendant 4 mois 50 €, pour accelerer le processus (il faut bien payer ses frais !!). Nous avons recu il y a deux jours un avis avant saisie.
Mes questions
Ont-ils le droit de saisir l´appartement qui est au deux noms, et seul mon ami est concerné.
Ont-ils le droit de saisir mes biens (nous ne sommes pas mariés).
Faut-il aller jusqu´à certifier que "ce vase" par exemple est à moi.
Ne puis-je pas donner tout simplement, à l´huissier, les clés de l´appartement pour éviter le concours d´un serrurier.
Est-il normal de recevoir ce genre de courrier par voix normale, sans accusé de reception.
Enfin faut-il vraiment la passage d´un huissier pour obtenir devant la loi, un dépot de bilan.
Mon ami a tout perdu et ce n´est pas que nous ne voulons pas mais nous ne pouvons pas.
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés